

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Le point sur l'affaire « Sentel Insurance »

1 août 2013

Le 29 juillet dernier, la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avait émis une mise en garde afin d'informer les consommateurs qu'une entreprise disant s'appeler « Sentel Insurance » n'était pas autorisée à exercer des activités d'assurance en Ontario. La CSFO avait été avisée qu'une entreprise portant ce nom avait téléphoné aux clients de la Banque Royale du Canada (RBC) pour leur offrir une protection contre le vol d'identité au nom de la RBC.

RBC nous a confirmé depuis lors que ces appels, qui provenaient du numéro 587-880-4306, étaient faits par un prestataire autorisé de produits et de services de la Banque, désigné sous le nom de Famtel. RBC nous a également confirmé que ce prestataire n'offrait pas ni ne prétendait offrir des produits d'assurance.

Pour toute question au sujet de la commercialisation de ces produits, communiquez avec la RBC au 1-800-769-2511.

PERSONNE-RESSOURCE

Demandes de la part des médias

Kristen Rose

Téléphone : 416-226-7803

Courriel : Kristen.rose@fsco.gov.on.ca

Demandes de la part du public

1-800-668-0128

contactcentre@fsco.gov.on.ca

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

[Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude](#)